



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS
UTMA-SD/IC-LET201355M
Tél : 05 59 80 87 98

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 13 octobre 2020

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par un exutoire pour le rejet des eaux usées traitées de l'atelier de découpe et de conserverie sur le gave de Pau sur la commune de Baigts-de-Béarn.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Gestion et
police de l'eau

Juliette Friedling

Madame la Présidente
ADAPEI des Pyrénées-Atlantiques
105, avenue des Lilas
BP 80123
64001 Pau cedex